

L'essor de la médecine et des professions de santé sous le Premier Empire

Allocution du Professeur André CORNET,
de l'Académie de médecine *

Monsieur le Président du Souvenir Napoléonien,

Monsieur le Président de l'Institut Napoléon,

Permettez-moi de vous exprimer, au nom des membres de la Société Française d'Histoire de la Médecine, mes remerciements les plus vifs pour avoir accepté de tenir aujourd'hui cette réunion commune, consacrée à la médecine et aux personnalités médicales qui se sont distinguées au cours du Premier Empire Français.

Votre nom, Monsieur le Baron Gourgaud, symbolise cette période glorieuse de notre histoire nationale.

Monsieur le Professeur Jean Tulard, votre incomparable érudition sur tout ce qui a trait à l'époque impériale, a fait de vous le maître d'oeuvre de ce merveilleux Dictionnaire Napoléon. En plus de 1.700 pages, celui-ci comble les désirs du chercheur le plus exigeant. Il met immédiatement à la portée du profane une documentation que l'on ne saurait trouver ailleurs, aussi bien présentée.

Au nombre de vos collaborateurs la Société française d'Histoire de la Médecine a la fierté de compter plusieurs de ses membres ; parmi les plus distingués, le Professeur Grmek, le Docteur Jean-François Lemaire, les Docteurs Paul Ganière et Michel Gourevitch.

Vous aurez, Mesdames et Messieurs, et vous, mes chers collègues, le privilège de les entendre évoquer le souvenir des hommes qui se sont illustrés en ces lieux, dans l'enseignement, la pratique médicale et l'organisation des structures de la santé pendant ces années exceptionnelles.

Après le bouleversement qui venait de frapper la société française au cours de la période révolutionnaire, la médecine prenait de toute évidence un cours nouveau.

* Allocution prononcée à la séance du 22 octobre 1988 de la Société française d'Histoire de la Médecine.

Pr A. Cornet, 83 rue Pierre Demours, 75017 Paris.

Pourtant, la transformation des mentalités médicales avait contribué, tout au long du XVIII^e siècle, à préparer par étapes successives cette mutation.

L'exemple le plus remarquable fut donné par les chirurgiens. Définitivement dégagés de l'empirisme des barbiers depuis 1743, date de la déclaration royale préparée par d'Aguesseau, ils avaient accompli d'étonnants progrès, comme en témoignent les mémoires de l'Académie de chirurgie. On peut admirer, en les lisant, combien était fructueuse l'argumentation clinique, qui devait être confrontée aux données anatomiques lésionnelles, pour en tirer les conclusions thérapeutiques qui firent l'objet de ces publications.

Dans le même temps, les médecins continuaient à dispenser un enseignement désuet inspiré de la vieille scholastique.

Les maîtres qui, sous l'Ancien Régime, enseignaient la chirurgie, ne manquaient pas de mérite. Parmi ceux-ci, il faut relever les noms de Louis, de J.-L. Petit, de Mareschal, de La Peyronie et de La Martinière, tous chirurgiens de grande valeur. C'est sur les instances de ce dernier que fut prévue, puis décidée par le roi Louis XV en 1768, la construction de ce majestueux amphithéâtre, dévolu initialement à l'anatomie. L'acquisition du terrain, sur lequel s'était élevé autrefois l'Hôtel de Bourgogne et quatre maisons adjacentes, permettait en effet d'entreprendre les travaux d'édification du futur Collège des chirurgiens, rendue nécessaire par l'exiguïté du "Collegium chirurgorum", dont on peut encore voir à quelques pas d'ici l'élégante coupole, au 5 de la rue de l'Ecole de Médecine. La décision prise, les travaux confiés à l'architecte du roi Jacques Gondoin, ancien pensionnaire de l'Ecole de Rome, furent commencés dès 1769. La pose de la première pierre du grand amphithéâtre fut célébrée avec solennité, en présence du jeune roi Louis XVI, le 14 décembre 1774. La construction conduite rapidement permit l'inauguration le 27 avril 1775.

Qu'il me soit permis d'ajouter que ce bel édifice appartient aujourd'hui à l'Université Paris V René Descartes. C'est à son Président, le Professeur Louis Auquier, que nous devons d'en disposer pour cette réunion. Qu'il en soit vivement remercié.

Reportons-nous deux siècles en arrière pour comprendre l'admiration des contemporains devant ce grand événement social et architectural que représentait, au début du règne de Louis XVI, la construction du Collège de chirurgie.

Un beau tableau d'Hubert Robert, exécuté en 1776, témoigne de l'intérêt suscité par ces travaux d'une importance exceptionnelle pour l'époque. Il faut revoir aussi, au Musée Carnavalet, une gouache de Demachy, et rappeler les estampes de Janinet et Guyot qui reproduisent des vues de l'extérieur et de l'intérieur de cet édifice.

Lorsque fut annoncée la première thèse soutenue en ce nouveau Collège, La Martinière, président de l'Académie de chirurgie et premier chirurgien du roi, insista de façon pressante pour que cet événement fut entouré d'un éclat particulier. L'auteur, Pierre Desault, avait choisi pour sujet de dissertation, un procédé nouvellement introduit en France à la faveur d'un instrument, le gorgeret, destiné à la taille vésicale, et imaginé par le chirurgien anglais Hawkins. Des modifications avaient été apportées par Desault à l'instrumentation et à la technique opératoire.

Le 31 août 1776, en présence du doyen Desessartz, entouré de ses deux assesseurs, Chopart et Sue, l'argumentation fut développée en latin, à la satisfaction des juges et du

candidat. Remarquable opérateur, travailleur ardent, Desault allait devenir l'un des maîtres les plus brillants du collège. A ses leçons se pressaient des auditeurs accourus des différentes provinces du royaume et, dit-on, de nombreux états de l'Europe.

Remarqué par Desault dès le début de ses études chirurgicales pour son intelligence et son assiduité, le jeune Xavier Bichat devint vite un familier du maître. En retour, son disciple lui témoigna une affection et un dévouement de tous les instants.

Il ne faut donc pas s'étonner de voir à cette époque la Faculté de Médecine et le Collège des chirurgiens former deux institutions totalement distinctes l'une de l'autre. Les médecins se contentaient des bâtiments qui subsistent de nos jours rue de la Bûcherie.

Cette dualité pédagogique se compliqua en 1776, avec l'apparition de la Société Royale de Médecine, décidée au Conseil du Roi. Habilitée à participer à l'enseignement, la Société Royale de Médecine fut d'emblée l'objet d'une hostilité non déguisée de la part de la Faculté qui n'acceptait pas cette rivale. Celle-ci comptait pourtant de nombreux membres associés ordinaires, tous docteurs régents de la Faculté, qui les considérait comme des transfuges. L'un d'eux, Antoine de Jussieu, chargé par Buffon, depuis 1770, d'enseigner la botanique au Jardin du Roi, deviendra beaucoup plus tard doyen de la Faculté de Médecine rénovée, au siècle suivant.

Il est facile de comprendre combien une telle dispersion de l'enseignement, en médecine et en chirurgie, était déraisonnable en cette fin de siècle des lumières. C'est ainsi qu'à la séance solennelle d'ouverture des Ecoles, le 3 novembre 1783, le Professeur Leroux des Tillet insistait dans son discours sur l'avantage qui résulterait pour les maîtres et les élèves, de l'unification pédagogique des deux disciplines.

En dépit de cette prise de position très affirmée, la situation demeura sans changement au cours des années suivantes.

Cependant huit ans plus tard, le 2 mars 1791, les maîtrises et les jurandes du royaume furent supprimées. De ce fait, il était possible d'exercer la médecine et la chirurgie sans conditions légales d'études, et n'importe qui pouvait prétendre à l'art de guérir.

Le 8 août 1793, un décret de la Convention supprimait le Collège et l'Académie de chirurgie. Quelques jours plus tard, le 22 août, l'Académie aura rédigé son dernier procès verbal, signé du Président Sabatier et du secrétaire par intérim, Pierre Sue.

Au demeurant, ce fut, comme l'a écrit dans son bel ouvrage sur la Faculté de Médecine de Paris, Pierre Valléry-Radot, la porte ouverte à d'incroyables abus ; guérisseurs et charlatans envahirent la profession qu'aucune barrière ne protégeait. Dans le même temps, les armées de la République manquaient de chirurgiens. En dix-huit mois, 600 d'entre eux avaient disparu, morts sur les champs de bataille ou dans les hôpitaux militaires.

Après cette période désastreuse, il fallut bien revenir à des dispositions plus rationnelles. Aussi, par décret du 14 frimaire an III (4 décembre 1794), la Convention Nationale, sous la pression des représentants Fourcroy et Thouret, décidait la création de trois écoles de santé, à Paris, à Montpellier et à Strasbourg, écoles destinées à former les officiers de santé pour le service des hôpitaux de l'armée et de la marine. Dans chaque district de la République, on appellera un citoyen âgé de 17 à 25 ans ; 300 de

ces élèves seront affectés à l'Ecole de Paris. Pour les choisir, la Commission de santé nommera deux officiers de santé réunis à un citoyen recommandable par ses vertus républicaines, nommé par le Directoire des districts. Ils choisiront l'élève sur son civisme et sur ses premières connaissances dans une ou plusieurs sciences préliminaires de l'art de guérir : anatomie, chimie, histoire naturelle ou physique. L'Ecole de Paris devait regrouper ici les mêmes médecins et chirurgiens enfin réconciliés.

Dès la réouverture des écoles, les candidats affluaient.

De ces générations enseignées par la plupart de ceux qui étaient en place auparavant, allaient se dégager des hommes de valeur, parmi lesquels se distinguaient Alibert, Bichat, Bayle, Duméril, Dupuytren, Laennec, Richerand, Esquirol, et bien d'autres.

Désormais, chirurgiens et médecins, rétablis dans leurs droits et leurs devoirs, apportaient à leur pays leur compétence, leurs méthodes et les ressources de leur imagination au service de leurs patients.

Ils donnaient une explication rationnelle aux symptômes cliniques confrontés aux lésions anatomo-pathologiques. La méthode anatomo-clinique venait de naître. Tout au long du XIXe siècle, ses protagonistes prenaient place au premier rang des médecins et des chirurgiens des pays modernes.

Allocution du Baron Napoléon GOURGAUD *

Messieurs les Présidents,

Mesdames, Messieurs,

C'est, pour un non médecin, un moment d'émotion de se trouver dans cet amphithéâtre où, depuis le Premier Empire et jusqu'en 1968, ont sonné les heures les plus importantes de la vie de la Faculté de Médecine de Paris. Compte tenu du poids de cette faculté, c'est bien, purement et simplement, la vie de la médecine elle-même qui, au long de ces décennies et dans l'apparat des robes écarlates des professeurs, s'est déroulée entre les murs de cette salle.

Le *Souvenir Napoléonien* a pour vocation d'assurer la pérennité de l'oeuvre accomplie par l'Empereur Napoléon dans les secteurs les plus divers. Parmi ceux-ci, l'éveil et l'envol de la médecine ne sont pas parmi les moindres. Sont-ils, l'un et l'autre, dus à Napoléon ? Il semble qu'il n'y ait guère de voix discordante sur ce point, qu'il s'agisse des historiens français ou des historiens étrangers - allemands et américains en particulier -. Tous ont fait leur cette phrase de l'américain Richard Harrison Shryock "C'est à Paris, autour de 1800, qu'est née la médecine moderne" : à Paris et dans cet amphithéâtre. Tout à l'heure, le docteur Lemaire va évoquer les ombres qui animent ces lieux. Pour ma part, j'en citerai quelques-unes qu'on n'imagine pas spontanément derrière cette table : Corvisart qui évoque plutôt la Cour impériale ; Fourcroy, la

* Allocution prononcée à la séance du 22 octobre 1988 de la Société française d'Histoire de la Médecine.